

PALMES ACADÉMIQUES. Des actions engagées en faveur des jeunes

"Le Trégor" du 19 Avril 2018

L'assemblée générale annuelle de l'Association des membres de l'ordre des palmes académiques des Côtes-d'Armor (Amopa 22) a eu lieu samedi 24 mars au centre des pupilles de l'enseignement public, un établissement qui œuvre depuis des décennies à l'éducation de la jeunesse.

« Servir et partager »

L'année 2017 a fonctionné avec un nouveau bureau, un nouveau président, Jean-François Le Mée, qui a succédé à Jean-Charles Danier, président durant quatre mandats, soit 20 ans. Une nouvelle équipe s'est mise en place, avec l'objectif de



35 adhérents sur les 160 que compte la section étaient présents à l'assemblée générale de l'Amopa

redynamiser, sur la base de sa devise « servir et partager », et de renforcer son action en direction de ses adhérents en cherchant à faire adhérer les nouveaux promus des promotions annuelles.

Une remise des diplômes et médailles s'est tenue à la préfecture le 21 mars. Une bonne occasion de rappeler l'historique des Palmes académiques instituées par Napoléon en 1808 aux 38 récipiendaires venus les

recevoir.

Le second objectif de l'Amopa 22 est de faire mieux connaître son action en faveur de la jeunesse : en promouvant des actions d'accompagnement auprès de jeunes tant en formation initiale sous statut scolaire que sous statut d'apprenti.

Les activités proposées aux membres de l'Amopa sont notamment des sorties, conférences, expositions, concerts, visites de sites culturels, institutionnels et économiques. À noter que l'association a un partenariat avec l'Amopa tunisienne et adhère à l'association Masnat, mobilisée pour développer le parrainage scolaire avec le Niger.